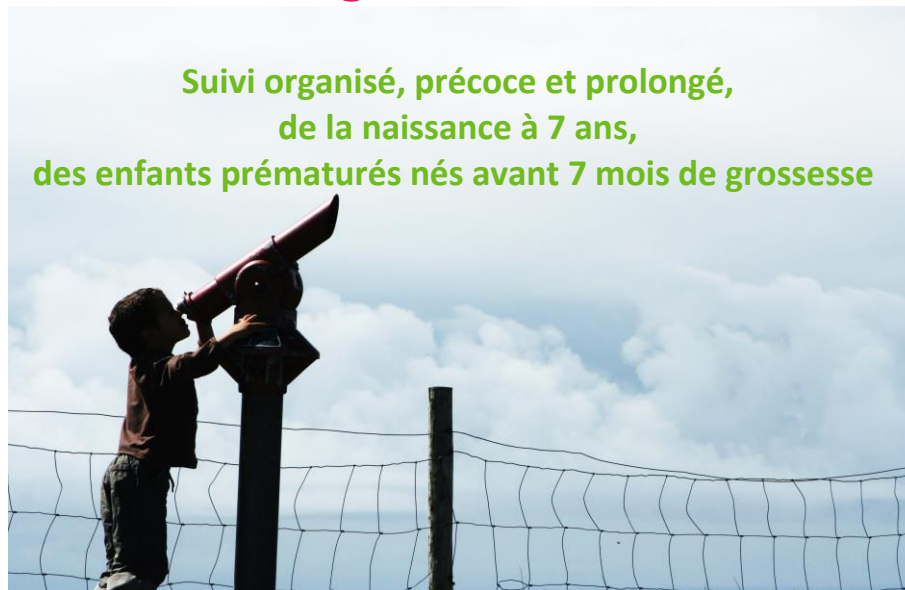


## Réseau Grandir en Région Centre-Val de Loire



Suivi organisé, précoce et prolongé,  
de la naissance à 7 ans,  
des enfants prématurés nés avant 7 mois de grossesse

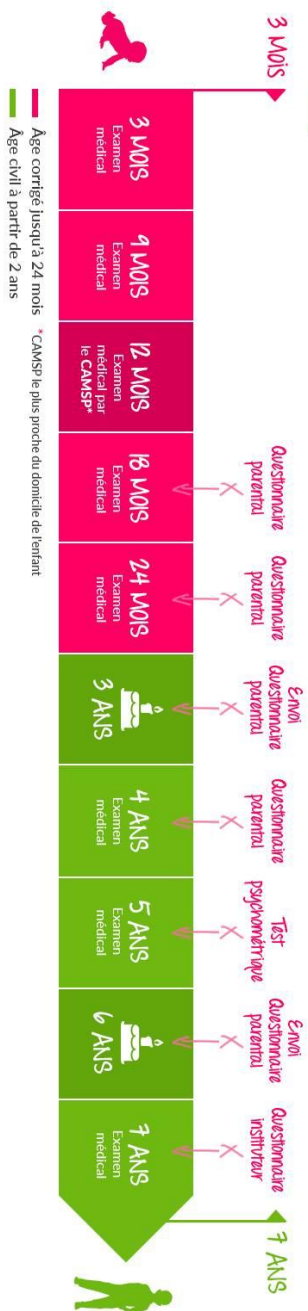
### Informations destinées aux parents

Réseau Grandir en Région Centre-Val de Loire  
CHRU Tours – 2 bd Tonnellé – 37044 TOURS cedex 9  
[www.perinatalite-centre.fr](http://www.perinatalite-centre.fr)

Secrétaire : Mme Bonvin Nelly  
Téléphone : 02 47 47 88 90 Fax : 02 47 47 88 91  
Mail : [n.bonvin@chu-tours.fr](mailto:n.bonvin@chu-tours.fr)

Responsable du Réseau : Pr Saliba  
Pédiatre Coordinatrice : Mme Dubillot Delphine  
Infirmière Coordinatrice : Mme Chevalier Corinne

### Calendrier de suivi



**Questionnaire parental :** Questionnaire parental d'évaluation portant sur l'état de santé de l'enfant ; il sera envoyé avant la consultation aux familles pour certaines consultations (18 mois – 24 mois – 4 ans).

**Test psychométrique :** Évaluation du développement neurologique ; réalisé à 5 ans, il sera pris en charge par le Réseau et assuré par un psychologue.

**Questionnaire instituteur :** Évaluation des acquisitions scolaires remis à l'enseignant par les parents ; il sera rempli par l'enseignant de l'enfant et remis au médecin référent à la consultation des 7 ans.

**Carte Anniversaire :** envoyée à la famille avant les dates anniversaires de 3 et 6 ans, avec un questionnaire parental.

Madame, Monsieur,

Votre enfant est né grand prématuré. Il a été hospitalisé dans le service de Néonatalogie et a nécessité des soins.

Les médecins vous ont expliqué qu'il serait souhaitable que votre enfant soit suivi en consultation spécialisée jusqu'à 7 ans. Les professionnels de la Région Centre-Val de Loire qui s'occupent des enfants prématurés, ont créé un réseau pour mieux organiser ce suivi.

La décision de participer ou non à ce suivi vous appartient. Vous êtes entièrement libre d'accepter ou de refuser et nous vous demanderons de signer la charte « parents/tuteur ».

Les médecins en charge de votre enfant dans le service de néonatalogie sont à votre disposition pour vous expliquer les détails de ce suivi.

Ce document a pour but de vous fournir les informations nécessaires à votre décision.

### Objectif principal du Réseau

**Assurer un suivi organisé, précoce et prolongé d'enfants nés prématurés et domiciliés en Région Centre-Val de Loire.**

### Constitution du Réseau

- **Cellule de coordination**, interlocuteur privilégié et direct entre les familles et les acteurs de santé du réseau ;
- **Médecins référents** : pédiatres hospitaliers, médecins libéraux, de PMI de CAMSP dans les 6 départements de la Région Centre-Val de Loire ;
- **Autres professionnels de santé** qui interviennent dans la prise en charge de l'enfant : kinésithérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, psychologue...

### Critères d'inclusion

Enfant domicilié en Région Centre-Val de Loire présentant :

- Une **prématurité** inférieure ou égale à 31 SA + 6 jours ;
- **Petit poids de naissance** inférieur à 1500g et né entre 32 SA + 0 jour et 34 SA + 6 jours.

Après accord écrit des parents, l'inclusion de l'enfant est faite sur la base de données informatisée par le pédiatre en charge de son hospitalisation en néonatalogie.

Une liste de médecins pouvant assurer le suivi est remise aux parents pour désigner le médecin référent. Seul le médecin désigné aura accès au dossier informatisé de l'enfant.

### Suivi de l'enfant

Assuré par le médecin référent selon le calendrier de suivi des consultations.

Ce médecin peut être hospitalier, libéral (médecin généraliste ou pédiatre de ville) ou de PMI.

La consultation des 12 mois d'âge corrigé est assurée par le médecin du CAMSP de votre secteur d'habitation.

Ce suivi spécialisé ne se substitue pas au suivi médical habituel par votre pédiatre ou votre médecin traitant.

Un courrier est envoyé aux familles par la cellule de coordination pour rappel de la prise de rendez-vous, 3 mois avant chaque consultation.

**La cellule de coordination du réseau reste à tout moment disponible pour les parents et les différents acteurs de santé pour organiser au mieux ce suivi prolongé.**